



Une centenaire à l'EHPAD

Le 14 février, Solange Tartaix a fêté ses 100 ans à l'EHPAD Clos Besson. Née le 12 février 1917, cette couturière a célébré l'évènement entourée du Maire, des résidents et du personnel de l'EHPAD.



Nouveau graff à la piscine Dans le cadre du projet graff porté par le CMJ, Lou, Tommaso,

RETOUR

ENIMAGES

Un début d'année festif

Salon des pièces détachées, festival de jazz, centenaire à l'EHPAD...

Revivez en images les évènements qui ont marqué ce début d'année.

s'exprimer leur talent sur le thème coquillages et crustacés. Rendez-vous cet été à la piscine pour découvrir cette fresque.

Accompagnés par l'artiste vifois Sylvain Leroy, ils ont laissé

Pauline et Kylian ont enfilé leur combinaison, secoué leur bombe et se sont lancés à fond dans un défi de taille : réaliser en 5 jours une

œuvre sur 8m de long.



Festival Jazz à Vif

Belle programmation pour la troisième édition de Jazz à Vif qui a réuni, le temps d'un week-end, des groupes amateurs d'horizons variés. Créée par l'Association Musicale de Vif Philippe Margue, cette rencontre a notamment pour but de promouvoir le jazz dans les petites communes de l'agglomération grenobloise.

SOMMAIRE

vif mag - N° 05 mars 2017



04 ACTUALITÉ

Concertation autour du PEDT — Vœux — Têtes Blanches — CMJ — Travaux avenue d'Argenson — Élections — Triathlon du Trièves — Trophée des Vifamazones.



O9 PORTRAIT Michelle Groussard, le bénévolat dans le sang

10 DOSSIER

PCS : de la prévention à la protection

12 SOCIÉTÉ

Une vignette contre la pollution Le CQA, c'est quoi ? Quel dispositif en cas de pollution ?

14 ASSOCIATION

Secours Populaire – Le Torrent des Notes – Locomotive – Groupe Solidarité – Amis de la Vallée de la Gresse

16 AGENDA

Vos rendez-vous culturels et associatifs

19 INFOS PRATIQUES État civil — Brèves

vif mag n° 05

Mars 2017

Mairie de Vif – 5 place de la Libération – 38450 Vif Tél. 04 76 73 50 50 – accueil.mairie@ville-vif.fr

Directeur de la publication : Guy Genet Rédaction : Marie-Noëlle Strecker, Cécile Lavaud Crédit photos : service communication / archives mairie / Fotolia. Maguette : Cécile Tassan

Maquette: Cécile Tassan Impression: Imprimerie Coquand – 38600 Fontaine Imprimeur certifié Imprim'vert et ISO 14001 4 000 exemplaires.

ÉDITO

Guy Genet, maire de Vif



2016 a été marquée par la réalisation de nouvelles structures, en particulier une gendarmerie inaugurée en décembre et une crèche le même mois. Malgré le budget contraint par les réductions de dotations et les transferts de compétences, nos efforts de gestion ont tout de même porté leurs fruits. Nous avons désormais une infrastructure et un service de plus, inexistants jusqu'alors.

2017 verra nos investissements se ralentir, à part dans l'immobilier, où nous devons construire pour résorber notre déficit en logement social. Nous devons atteindre 25% de logements sociaux sous peine de payer des pénalités exorbitantes. J'ai voté contre le PLH 2017-2022 (Programme local de l'Habitat) le 16 décembre dernier à la MÉTRO. En effet, les exigences en matière de logements sociaux sont trop contraignantes pour une ville comme Vif. On ne tient en aucun cas compte des situations et des particularités des villes comme les nôtres. Par ailleurs, ces logements seront-ils tous occupés ? On sait qu'en 2015 le taux de vacance de logements dans le privé était évalué entre 6 et 8 %, celui du social à 2,5 %. En outre, si toutes les communes de la Métropole qui n'ont pas atteint les quotas de logements sociaux parvenaient aux 25 % requis, nous atteindrions un parc total de 28 % sur tout ce territoire. Alors pourquoi obliger les villes de notre type, semi-rurales, éloignées du centre de l'agglomération, sans facilité de transport, à atteindre des taux si importants...

Mes réflexions, mon désaccord, n'empêcheront pas le fait que Vif se soumettra à la loi. Nous devons nous inscrire dans la dynamique des 25 %. Nous essaierons d'équilibrer l'implantation de ces logements tout en rattrapant notre retard.

Restant à votre écoute.

Éducation*

CONCERTATION AUTOUR DU PEDT

La commission vie éducative est un lieu de concertation rassemblant élus, acteurs de la vie éducative et parents délégués. Lors de la dernière assemblée de cette commission, le 14 février, la commune a proposé un atelier visant à construire des outils permettant d'évaluer le PEDT (Projet Éducatif de Territoire) : un premier questionnaire s'adressant aux familles et aux enfants, et un second destiné aux différents acteurs du projet (enseignants, intervenants, animateurs, ETAPS, ATSEM, etc.).

Le PEDT permet d'avoir une cohérence éducative de l'ensemble des actions menées dans le cadre des temps périscolaires et extra-scolaires pour les enfants de 3 à 17 ans. Il tient compte de l'environnement social et familial et le jeune est placé au centre des actions des co-éducateurs.

Après une évaluation objective de celui-ci, le PEDT sera retravaillé, ajusté au mieux par rapport aux besoins des enfants, des jeunes et de leur famille. Il sera renouvelé pour 3 ans à partir de 2018.



VIE SCOLAIRE

Première inscription dans les écoles maternelles

Les parents dont les enfants sont nés en 2014, sont invités à se présenter au service scolaire de la mairie du 3 au 28 avril 2017 munis d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de leur(s) enfant(s) afin de procéder à une préinscription pour la prochaine rentrée scolaire 2017/ 2018.



MUNICIPALITÉ

Vœux 2017 Maintenir le cap!

Le début d'année est l'occasion pour le Maire et son équipe d'adresser ses vœux à la population et aux agents communaux qui œuvrent au quotidien pour le bien-être des Vifois.

La cérémonie des vœux du Maire à la population s'est déroulée le 7 janvier dernier. En ouverture, le Corda Vif de l'École de musique a ravi l'ensemble des participants avec son concert des plus appréciés.

Comme la tradition le veut, ces vœux furent l'occasion de rappeler toutes les réalisations, mesures et stratégies mises en place par la Municipalité en 2016, dans un contexte contraint. Ce fut également l'heure de présenter les perspectives de 2017 avec la ferme volonté de maintenir le cap.

Cette soirée, placée sous le signe de la convivialité, s'est poursuivie par de sympathiques échanges informels entre habitants, élus vifois et édiles d'autres communes, venus nombreux pour l'occasion.

VŒUX AU PERSONNEL COMMUNAL

La cérémonie des vœux au personnel s'est tenue le 6 janvier dernier.

À cette occasion, trois agents communaux ont été distingués. Le premier d'entre eux, David DURAND (intervenant sport), a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'argent pour ses 20 ans de service. Émile VACHER (intervenant musique) et Ghislaine NOMBRET (service protocole) ont, quant à eux, reçu un cadeau de départ en retraite bien mérité après tant d'années passées au service de la commune et de ses habitants.



— De gauche à droite : David Durand, Ghislaine Nombret, Marie Dos Santos (Directrice générale des services), Guy Genet, Émile Vacher —

CCAS

Têtes Blanches : 2^{ème} édition de la galette dansante

La deuxième édition de la « Galette dansante » s'est déroulée le 16 janvier dernier. Le Maire s'est adressé à la centaine d'aînés présents pour cet après-midi convivial, en leur rendant un hommage appuyé. Il leur a rappelé que l'objectif de cette journée était le partage, le lien social et l'amitié. La galette n'est qu'un prétexte à tout cela.

Cette journée, organisée par le CCAS, qui avait mis les petits plats dans les grands pour accueillir ses hôtes, s'est poursuivie en dansant, pour le plaisir de nombreux invités. Celles et ceux qui n'avaient pas pu venir ont quant à eux reçu des chocolats, distribués à domicile par les élus de la commune et du CCAS. D'autres en ont fait don aux associations caritatives.

QUELQUES CHIFFRES

- 115 personnes se sont inscrites pour la galette
- 320 ont reçu un ballotin de chocolats
- 153 ont fait un don. Cela représente 306 € pour le Secours Populaire et 306 € pour le Secours Catholique



JEUNESSE

CMJ: de nouvelles élections en mai

e premier Conseil Municipal Jeunes (CMJ) élu à Vif arrive au terme de son mandat de deux ans. Deux ans au cours desquels les 14 jeunes conseillers ont pris leur rôle à cœur et se sont investis dans la vie de la commune.

Présents lors d'évènements clés pour la ville (vœux à la population, cérémonies commémoratives, etc.), nos jeunes élus ont surtout fait aboutir plusieurs projets dont l'organisation d'un spectacle au profit d'Action contre la Faim, l'installation d'une poubelle à déjections canines ou la réalisation d'une fresque à la piscine municipale. D'autres actions sont prévues prochainement : le printemps des générations (voir ci-contre), un atelier danse avec Joseph AKA et une kermesse au profit de l'association Locomotive le 13 mai prochain. Le CMJ présentara d'ailleurs un bilan de son mandat lors du Conseil municipal du 29 mars.

DE NOUVELLES ÉLECTIONS

Le 13 mai, les jeunes Vifois



— Le CMJ en séance plénière —

voteront pour élire leurs nouveaux représentants à l'issue de la campagne électorale menée par les candidats.

Pour voter pour le CMJ, il suffit d'habiter ou d'être scolarisé à Vif et d'être âgé de 10 à 16 ans.

Pour être candidat, le jeune doit habiter Vif et remplir un dossier de candidature (à retirer à l'Espace Jeunes ou en mairie)

COMMENT FONCTIONNE LE CMJ?

Le CMJ sera composé au maxi-

mum de 16 jeunes, élus au suffrage universel direct. Il se réunira en assemblée plénière 4 fois par an. Dans l'intervalle, les élus travailleront sur leurs projets en commissions selon des thèmes choisis en début de mandat.

LE CALENDRIER

• Date limite des candidatures :

31 mars

• Campagne électorale : du 3 avril au 12 mai

• Élections : 13 mai

Première séance plénière du

CMJ: 14 juin

26 AVRIL

LE PRINTEMPS DES GÉNÉRATIONS

L'hiver est bientôt fini, les températures s'adoucissent c'est sûr, le printemps arrive et qui dit printemps dit printemps des générations!

Le mercredi 26 avril le CMJ organise cet événement nouveau et convivial.

Tout au long de la journée, des duos composés de jeunes de 10 à 16 ans et d'adultes de plus de 60 ans se retrouveront autour d'épreuves diverses et variées comme un rallye photo ou un blind test. Placée sous le signe de la joie et de la complémentarité cette journée sera l'occasion de démontrer que le mélange de génération est positif pour tous.

Animé par notre CMJ cet évènement sera un excellent prétexte pour s'amuser en famille.

(Ce texte a été rédigé par les jeunes du CMJ)

> Plus d'infos en pages Agenda



TRAVAUX

TRAVAUX AVENUE D'ARGENSON : **SÉCURISER LE RÉSEAU D'EAU POTABLE**

Fin janvier, des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable des villes de Vif et Le Gua ont débuté avenue d'Argenson. Ce chantier, mené par Grenoble Alpes Métropole, durera 6 mois et constitue la première phase d'un projet global de sécurisation de la ressource en eau de l'Échaillon.

Concrètement, ces travaux se traduisent par :

- la pose d'une conduite d'alimentation en eau potable d'une longueur de 730 m le long de l'avenue d'Argenson et de l'avenue du 8 Mai 1945.
- le renouvellement des réseaux d'eaux usées et pluviales, dans le cadre de la préservation de la ressource en eau (Loi sur l'Eau) avec la pose de deux nouveaux collecteurs pour les eaux usées et les eaux pluviales, et la réhabilitation du collecteur d'eaux pluviales existant.

Ce chantier, entammé début février, devrait se terminer fin juin.

La Métro travaille également sur un projet de **requalification de la voirie** qui devrait suivre, fin 2018. Il est toutefois bon de rappeler que la requalification de l'avenue d'Argenson avait été programmée par la commune dès 2014. Mais le transfert de la compétence voirie à la Métropole en 2015 a retardé le projet.

UNE CIRCULATION MAINTENUE

L'ampleur du chantier a nécessité un aménagement de la circulation routière sur l'avenue d'Argenson. La circulation est maintenue en permanence dans le sens descendant (de Vif vers Grenoble), tout comme l'accès aux riverains et commerces.

Dans le sens montant, de Grenoble vers Vif, les usagers devront emprunter le boulevard Faidherbe et l'avenue de Rivalta le temps des travaux.

UN PROJET GLOBAL

Le chantier de l'avenue d'Argenson constitue la première phase du projet de sécurisation de la ressource en eau potable qui prévoit également :

- la création d'un captage au Petit Brion
- La création de stations de pompage
- le raccordement au réseau d'adduction sur une longueur de 3200m
- la modification des réservoirs existants
- la mise en place d'un mode de secours depuis le captage de l'Échaillon.

Accessibilité*

Conformément à la Loi sur l'égalité des droits et des chances, la commune poursuit ses efforts pour rendre accessibles les établissements recevant du public (ERP).

En 2016 la commune a acquis le matériel nécessaire à l'installation d'une signalétique horizontale à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments communaux pour un montant de 13 450 € TTC. Cette signalétique se compose notamment de nez de marches antidérapants, de bandes podotactiles (aide à la détection d'obstacles) et de contre-marches contrastantes pour signaler les escaliers.

2017 sera consacrée à l'installation de ces équipements par les agents communaux ainsi qu'à la réalisation de petits travaux tels que la pose de chanfreins de seuils ou le changement de caillebottis. Autre priorité de l'année: la remise en état de deux monte-charges vétustes au Trésor Public et au SIGREDA.

PROBLÈME DE VOIRIE OU D'EAU?

ALLO MÉTRO!

Grenoble Alpes Métropole assure la création, l'aménagement et **l'entretien des voiries et espaces publics** des 49 communes membres.

Pour signaler un problème

sur le mobilier urbain, sur les chaussées et les trottoirs ou sur la signalétique contactez le service Voirie de la métropole:

- par téléphone : **0800 805 807** (numéro gratuit)
- par mail : accueil.espace-publicvoirie@lametro.fr

Le 1^{er} januier 2015, la métropole **a pris la responsabilité de l'ensemble du cycle de l'eau :** protection de la ressource en eau, production de l'eau potable, exploitation des infrastructures d'alimentation, distribution de l'eau

Si vous rencontrez un problème, contactez le service Eau / Assainissement:

et relation aux usagers.

• par téléphone : **0800 500 048** (numéro gratuit)

ÉLECTIONS

2017: Une année à élections

L'année 2017 est une année électorale chargée avec les élections présidentielles (23 avril et 7 mai) et législatives (11 et 18 juin).

Pour participer aux divers scrutins, il est obligatoire d'être inscrit sur la liste électorale. Pour cela, il faut avoir effectué sa demande d'inscription avant le 31 décembre 2016.

Les français ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le 28 février 2017 seront inscrits d'office à l'adresse de leur recensement effectué en vue de l'organisation de la journée défense et citoyenneté. Les jeunes devenus majeurs entre le 1er mars de l'année du scrutin et la veille de l'élection (1er tour) sont également inscrits d'office sous la même procédure.

En cas d'absence le jour d'un scrutin vous pouvez **donner procuration à un électeur de la commune.** Le mandataire ne peut avoir qu'une seule procuration pour un électeur se trouvant sur le territoire français. Pour rappel, les procurations peuvent s'établir au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du domicile ou du lieu de travail de l'électeur.

La commune compte six bureaux de vote: la salle des fêtes, l'école Champollion, l'Espace Olympe de Gouges, l'école Marie Sac, la salle Louis Vicat et l'école André Malraux. Votre bureau de vote est indiqué sur votre carte électorale.

Si vous souhaitez participer à la tenue d'un bureau de vote ou participer au dépouillement des votes, veuillez contacter le service accueil population (04 76 73 50 50).

Une permanence électorale aura lieu les jours de scrutin à l'accueil de la mairie.

PLAN CANICULE 2017

Dans le cadre du plan départemental de gestion d'une canicule, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Vif met en place une cellule de veille.

Ce dispositif concerne les **personnes** seules et/ou isolées de plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap.

Les personnes inscrites feront l'objet d'une attention particulière en cas de déclenchement du plan canicule.

Pour figurer sur cette liste, **n'hésitez pas à vous faire connaître dès aujourd'hui** auprès du service Maintien à domicile du CCAS.

CCAS – Espace Olympe De Gouges Place Jean Couturier à Vif Tél. 04 76 73 50 55

ÉVÈNEMENT

2ème Triathlon AREA du Trièves

À l'occasion de la deuxième édition du Triathlon du Trièves, le 21 mai prochain, AREA vous ouvre les portes de l'autoroute A51.

autoroute A51, dite autoroute du Trièves, sera le cadre de cet événement unique co-organisé par AREA et Fitdays: un tronçon d'une vingtaine de kilomètres exclusivement réservé aux différentes épreuves de vélo et course à pied; une occasion unique de découvrir le Trièves dans des conditions inédites!

Il y en aura pour tous, du plus jeune au triathlète confirmé en passant par le duathlète ou juste celui qui rêve de faire du vélo, du VTT, ou encore du vélo à assistance électrique sur l'autoroute une fois dans sa vie... Pour faire un chrono comme pour s'amuser en famille ou entre amis.

Plus de 1 000 participants sont attendus de tous âges et tous niveaux, amateurs ou professionnels.

Des équipes étrangères se sont déjà inscrites. Le champion du monde de Pentathlon moderne, Valentin, Belaud sera présent!

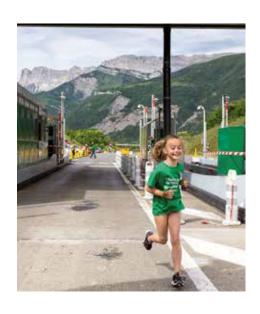
4 ÉPREUVES

- **Triathlon M** en contre-la-montre par équipe de 5 (Départ de Flotibulle à Pontde-Claix)
- **Triathlon S** en contre-la-montre individuel et en relais (Départ de la piscine de Monestier-de-Clermont)
- **Duathlon S** en individuel ou en relais
- Un relais aquathlon famille (1 adulte et 1 enfant)

Une piscine de 10 m sera installée au péage du Crozet pour initier gratuitement les enfants au triathlon (combinaison et vélo seront prêtés sur place). Un village d'animations gratuites avec restauration complètera ce dispositif.

Venez nombreux! Des souvenirs pour tous: tee-shirts, casquettes... de beaux cadeaux tirés au sort!

> www.triathlondutrieves.eu



LE PROGRAMME

Trophée des **Vifamazones**

Les épreuves auront lieu :

Samedi 11 mars 2017 à 13h Place de la Libération à Vif

Inscription gratuite obligatoire jusqu'au 8 mars (www.ville-vif.fr, rubrique Évènements)

Conférence: Les femmes dans le sport

Le CDOS proposera une conférence et une exposition sur le thème des femmes dans le sport avec la participation d'une sportive de haut niveau.

Remise des récompenses du Trophée des Vifamazones.

Samedi 11 mars 2017 à 20h Salle polyvalente

LES PARTENAIRES

Les Vifamazones

3 Vifoises qui ont œuvré avec la commune pour créer et porter cet évènement unique.

Le CDOS de l'Isère

Le CDOS participera avec 2 épreuves durant le trail, une exposition et une conférence.

Airpark

Une épreuve clé en pleine nature... plaisir assuré!

Le Club Alpin Français et Vif Vertical

Ces deux associations vifoises proposeront une épreuve sur mesure pour le plus grand bonheur de tous.

CAMI, Sport & Cancer

Cette association dédiée à la promotion du sport pour les personnes atteintes de cancer tiendra un stand d'information sur la place de la Libération. Elle animera aussi une mini-conférence le soir en salle polyvalente.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

2^{ÈME} ÉDIŢION DU TROPHÉE DES VIFAMAZONES

Le samedi 11 mars 2017, à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, la mairie de Vif et l'association Vifamazones renouvellent « le Trophée des Vifamazones», seul raid sportif entièrement consacré aux femmes dans la région grenobloise.

▶ette manifestation est née de l'expérience vécue, par Aurélie Faucherand, Marine Foison et Mylène Ruget, les Vifamazones, lors du Raid l'Arbre Vert à Bali. Ce raid nature 100% féminin allie des épreuves sportives (course, VTT, canoé, tir à l'arc...) à une chasse au trésor, dans des paysages à couper le souffle. Le projet, organisé en partenariat avec la commune, porté par Karine Billot, adjointe à la culture, a vu le jour en 2015.

En créant le **Trophée des Vifamazones**, le trio a voulu transposer ce concept et cet esprit d'entraide et de partage à une échelle plus locale. Principale vocation de ce raid : faire se rencontrer des équipes féminines sur diverses épreuves sportives et culturelles et, par la même occasion, découvrir le patrimoine historique de la ville de Vif.

Les épreuves du raid auront lieu le samedi 11 mars dans les rues de Vif et alentours. Celles-ci seront suivies d'une soirée sur le thème de la femme dans le sport (voir ci-contre), qui sera l'occasion d'annoncer les résultats du trophée.

LES NOUVEAUTÉS 2017

Cette année, de nombreuses nouveautés seront à l'affiche, grâce aux partenariats établis avec la société AIRPARK. le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif), et les associations Vif Vertical, le Club Alpin Français et CAMI

Sport & Cancer. Ces partenaires viendront compléter un nouveau parcours doté d'une quête bien précise, basée sur la recherche d'indices et la collecte d'informations culturelles et historiques de la ville.

3 parcours, 3 niveaux





SOLIDARITÉ

Michelle Groussard Le bénévolat dans le sang

Michelle Groussard fait partie de cette catégorie de personnes pour laquelle le don de soi est une évidence. Femme discrète, elle n'en est pas moins investie dans la vie associative locale, et plus particulièrement auprès du don du sang et du Téléthon.

ée en 1950 dans la Loire, Michelle Groussard a rejoint notre région avec son mari en 1976, pour des raisons professionnelles notamment, mais surtout par attirance pour les montagnes environnantes. À cette époque déjà, elle dédiait une partie de sa vie à aider les autres, comme en témoigne son parcours professionnel. D'abord infirmière puéricultrice au CHU de Grenoble, elle rejoindra par la suite l'Établissement Public Départemental Le Charmeyran, dans la protection de l'enfance.

« J'ai toujours essayé d'œuvrer pour les autres », nous confiet-elle. « Travaillant en milieu hospitalier, ce lien à autrui m'apparaissait comme une évidence ».

UN ENGAGEMENT DANS LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

Michelle est entrée dans le bénévolat par le biais de l'école, lorsque ses deux enfants étaient scolarisés. Ses horaires à l'hôpital lui permettaient de se rendre disponible pour accompagner des sorties, pour participer à des activités. De fil en aiguille, elle s'est investie de plus en plus jusqu'à

se porter bénévole auprès du Sou des Écoles de Vif (elle a notamment participé à la création de la Foire au grenier qui fêtera ses 30 ans cette année) et de la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves). À la fin des années 1990, le collège de Vif étant arrivé à saturation, elle manifeste avec des parents d'élèves de Vif et de Varces pour demander au Département la création d'un nouvel établissement. Cette mobilisation aboutira, quelques années plus tard à la construction du collège Jules Verne à Varces.

À cette époque, Michelle Groussard était déjà donneuse régulière pour le don du sang. Sollicitée par les membres de l'Amicale du don du sang, elle rentre dans le conseil d'administration de l'association jusqu'à en devenir la présidente en 2006. Alors à 2 ans de la retraite, Michelle s'engage pleinement dans ses nouvelles fonctions. Pour elle « être bénévole n'est pas seulement un titre, cela demande de la rigueur et de l'investissement. En tant que présidente, je me dois d'être un moteur pour les membres de l'association ». Thé dansant, bal

folk, conférences, participation aux événements de la commune, l'association multiplie les occasions de se faire connaître et d'informer sur le don de sang afin de mobiliser et de recruter des donneurs pour les quatre collectes annuelles.

En 2015, Michelle Groussard a rejoint également le bureau de l'association VifTelthon, en tant que secrétaire, pour relancer le Téléthon à Vif. Lors de l'édition 2016, l'association a récolté plus de 13 000 € pour l'AFM Téléthon.

Lorsqu'elle ne s'investit pas dans des associations, Michelle fait du sport, jardine, coud. Mais ce qu'elle aime par-dessus tout, c'est passer du temps en famille, avec ses enfants et ses deux petits-enfants, entre Normandie et Québec.



— Michelle Groussard et les bénévoles du Don du sang lors d'une collecte —

DONNER SON SANG

En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour. Et ce chiffre a tendance à augmenter. C'est pourquoi l'Établissement Français du Sang est toujours à la recherche de nouveaux donneurs. L'amicale du don du sang de Vif organise 4 collectes par an, programmées par l'EFS, ce qui représente environ 650 à 680 dons.

Pour connaître les conditions pour donner votre sang, savoir comment se déroule un don, ou pour toute autre information, rendez-vous sur le site de l'EFS: dondesang.efs.sante.fr

> LES PROCHAINES COLLECTES

les jeudis **29 juin, 14 septembre, et 7 décembre,** de 9h à 12h
et de 16h à 20h, salle
polyvalente.
Les 14/09 et 07/12,
l'après-midi : don de
plasma sur rendez-vous
au 04 76 42 43 44

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

DE LA PRÉVENTION À LA PROTECTION

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document fondamental qui apporte une méthodologie et des outils pour répondre à toute situation de crise, en matière de sécurité civile.

laboré au niveau de la commune sur la base de critères précis, Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) permet d'apporter des réponses très concrètes en cas d'atteinte à la sécurité des biens et des personnes ou à l'environnement. Il ne se substitue pas aux actions de la sécurité civile. Il les complète et les renforce.

Le PCS, comme tout autre plan de sécurité civile, n'a pas pour objet de créer de nouveaux moyens mais d'organiser l'existant. Celui-ci doit donc établir les moyens techniques dont dispose la commune pour remplir les missions de sauvegarde déterminées.

Les moyens techniques ne sont pas uniquement communaux. Le maire, disposant sur son territoire d'un pouvoir de réquisition en cas d'événement de sécurité civile, peut aussi avoir recours aux moyens des entreprises (engins de travaux publics, ambulances, transports en communs, etc.) ou des associations (hébergement, denrées alimentaires, etc.) de son territoire. Encore faut-il les recenser.

Mais les moyens techniques ne sont d'aucune utilité sans les moyens humains mis en œuvre : élus, agents territoriaux, membres d'associations, professionnels de santé, etc. Le PCS les recense avec pour critère essentiel les compétences qui peuvent être mises à disposition d'une organisation de sécurité civile.

« Le plan communal de sauvegarde (PCS) définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. »

« Il s'agit bien d'un plan de sauvegarde et non de secours. La sauvegarde c'est la protection des populations soumises à un risque. Le PCS permet d'anticiper le risque, de faire de la prévention, il est complémentaire de l'organisation des secours »,

Les communes assujetties à un PCS sont celles ayant un plan de prévention des risques naturels approuvé ou un plan particulier d'intervention. Le PCS peut être réalisé à l'échelle intercommunale, mais le maire en reste responsable. Son élaboration permet de travailler avec différents partenaires : pompiers, services de l'État, EPCI, associations, etc.

LE DIAGNOSTIC

Le « risque » étant la combinaison d'un aléa et d'un enjeu, il s'agit donc d'abord d'établir les aléas auxquels est exposée la commune.

Le PCS recense également les populations, les activités économiques, le patrimoine, les infrastructures, les axes de communication, etc., sur lesquels pèsent les aléas identifiés. À partir de ces données, la commune établit avec son PCS une stratégie d'action en fonction des événements, naturels ou technologiques, auxquels son territoire peut être soumis.



L'INFORMATION ET L'ALERTE

Au titre de son pouvoir de police, le maire doit diffuser l'alerte auprès de la population.

Le PCS établit les moyens d'alerte dont dispose la commune (sirènes communales, industrielles, radio, panneaux, envoi de SMS, porte à porte, etc.), les caractéristiques des zones à alerter, les délais nécessaires pour que l'alerte leur parvienne. La réception et le traitement de l'alerte sont des éléments clés du dispositif.

LES MOYENS

Le PCS, comme tout autre plan de sécurité civile, n'a pas pour objet de créer de nouveaux moyens mais d'organiser l'existant. Celui-ci doit donc établir les moyens techniques dont dispose la commune

pour remplir les missions de sauvegarde déterminées. Les moyens techniques ne sont pas uniquement communaux. Le maire, disposant sur son territoire d'un pouvoir de réquisition en cas d'événement de sécurité civile, peut aussi avoir recours aux moyens des entreprises (engins de travaux publics, ambulances, transports en communs, etc.) ou des associations (hébergement, denrées alimentaires, etc.) de son territoire. Encore faut-il les recenser.

L'ORGANISATION COMMUNALE

L'organisation communale mise en place dans le cadre du PCS doit permettre de s'adapter à toutes les situations rencontrées et à la montée en puissance du dispositif. C'est utile pour préparer l'arrivée d'une tempête ou d'une inondation mais aussi pour prendre en compte un plan canicule, une épidémie, des lieux d'hébergement en cas de déclenchement du plan départemental d'hébergement, etc.

Le principe fondamental est de répartir les missions, mais, quelle que soit la taille de la commune, le maire assume la direction et la coordination de l'action communale sur le terrain. Celle-ci est assurée par un poste de commandement communal dont la composition comprend au minimum un binôme.

Enfin, s'il n'existe aucune forme finale du PCS, car ce document doit être adapté à la commune concernée (il peut simplement se présenter sous la forme de fiches), il doit comporter les informations nécessaires pour aider les différents intervenants.

PLAN COMMUNAL

Qu'en est-il à Vif?

Toutes les étapes nécessaires à l'élaboration du PCS ont été finalisées à Vif. L'IRMA (Institut des Risques Majeurs) a accompagné la commune pour la construction et la mise en place de ce PCS. C'est le fruit de plus de 24 mois de travail.

LES RISQUES

Les risques ont été identifiés. Il s'agit principalement de :

- Risques naturels : inondation, tempête, séisme
- Risques technologiques et industriels : explosion, dégagement toxique, plate-forme chimique, rupture de barrage, accident de transport de matières dangereuses

LES MOYENS

Les moyens techniques et humains ont été inventoriés ou créés comme le support de diffusion de sms (Système CEDRALIS auquel la commune a adhéré).

Les services communaux saisissent actuellement toutes les données (numéros de téléphone, mails, etc..) que les habitants ont renvoyé en mairie afin de figurer dans la liste des destinataires en cas d'alerte.

À ce jour la moitié des habitants ont renvoyé leur fiche d'inscription au système d'alerte. Malgré la date limite de retour imposée, il est toujours possible de s'inscrire au moyen de cette fiche auprès de la mairie.

LES MISSIONS ET CELLULES

Les missions de sauvegarde ont été déterminées : Informer, alerter, mettre à l'abri, interdire, soutenir, assister, ravitailler, reloger. Ces missions relèvent de la commune.

L'ORGANIGRAMME

Un poste de commandement communal (PCC) a été établi. L'organigramme a été créé. À sa tête le DOS (Directeur des opérations de secours), qui n'est autre que le maire ou son suppléant. C'est à lui de déclencher le PCS. En appui viennent le RAC (Responsable des actions communales), les chefs de cellules (Évaluation, logistique, soutien et réconfort ainsi que communication) et tous les membres des diverses cellules (élus, administratifs et particuliers volontaires).

LES ÉCOLES

La commune a accompagné les écoles dans la mise en place de leur Plan Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS). Le dispositif a été présenté par la police municipale et la gendarmerie à tous les conseils d'école et plusieurs exercices ont déjà été réalisés dans les écoles.

Un exercice pour tester le PCS

Le 25 janvier dernier un premier exercice sur table a été mis en place, accompagné par l'IRMA. Le déclenchement du PCS et l'armement du poste de commandement portaient sur un exercice fictif : un accident de transport de matières dangereuses, à proximité du centre-bourg de Vif.

L'objectif de cet exercice était de tester la réactivité, le système sms, les capacités de mobilisation, la connaissance des rôles et missions de chacun, la fonctionnalité, les réactions face aux problèmes, la communication et les moyens d'information, etc.

Un exercice grandeur nature sera mis en place dans les prochains mois. À suivre...



LE DISPOSITIF EN CAS DE PIC DE POLLUTION

DÈS LE 2^{èME} JOUR DU PIC DE POLLUTION

Vitesse réduite de 20 km/h sur les voies où la vitesse maximale est supérieure ou égale à 90 km/h.

Vitesse réduite à 70 km/h sur l'A 51, l'A 480, l'A 48 entre les péages de Vif et Voreppe, l'A 41 entre Carronnerie et le péage de Crolles.

★ À PARTIR DU 5^{èME} JOUR

Interdiction de circulation pour les véhicules **sans certificat** (immatriculés avant le 1^{er} janvier 1997).

Tarification réduite sur les réseaux TAG, Grésivaudan TouGo et Pays Voironnais : un ticket est valable toute la journée. Demitarif pour Métrovélo.

☆ À PARTIR DU 7^{èME} JOUR

Interdiction de circulation pour les véhicules sans certificat, pour les véhicules classés Crit'Air 4 et 5.

Gratuité des transports en commun

COMMENT OBTENIR MON CERTIFICAT?

Pour obtenir le certificat de votre véhicule, il suffit de vous connecter sur la plateforme **www.certificat-air.gouv.fr**, muni de votre certificat d'immatriculation (carte grise).

Le coût du certificat est fixé à 4,18 € (coût de l'envoi postal inclus).

Le certificat qualité de l'air sera expédié à l'adresse du propriétaire, ou du locataire longue durée le cas échéant, figurant sur le certificat d'immatriculation.

LE CHIFFRE: 4 400

C'est le nombre de décès prématurés imputé à la pollution atmosphérique par an en région Auvergne-Rhône-Alpes selon l'Agence Régionale de Santé. Dans la seule métropole grenobloise, la pollution serait responsable de 3 à 7 % des décès (soit 114 décès par an environ) et de 3 à 10 % des nouveaux cas de cancer du poumon.

PICS DE POLLUTION

Une vignette pour lutter contre la pollution

La métropole grenobloise a mis en place, en novembre 2016, un dispositif global d'actions pour prévenir les pics de pollution, en réduire la durée et l'intensité. Pour cela, elle s'appuie sur les Certificats Qualité de l'Air (CQA) mis en place par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

a pollution de l'air est aujourd'hui un enjeu sanitaire majeur. En France, 60 % de la population respire un air pollué.

Les principaux acteurs institutionnels, médiatiques et économiques de notre bassin de vie ont choisi de s'engager pour la qualité de l'air et plus particulièrement dans la lutte contre les pics de pollution.

UN DISPOSITIF GLOBAL

AVANT LE 01/01/97

AVANT I F 01/01/97

Source : www.certificat-air.gouv.fr

VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS

Plusieurs actions ont été mises en place :

- > Le renforcement et l'amélioration de la surveillance de la qualité de l'air, assurée par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes.
- > **Une information anticipée** et plus claire afin que chacun puisse modifier ses habitudes.

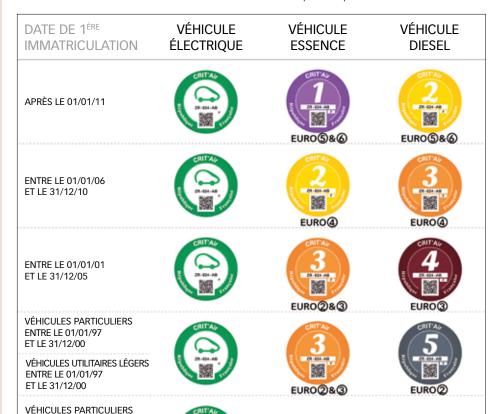
- > Des actions concrètes dès l'apparition du pic de pollution:
 - Limitation de la vitesse.
 - Modulation de circulation en fonction du certificat.
 - Incitation tarifaire à l'usage des transports alternatifs à la voiture (bus, tramway, vélo)

LES CERTIFICATS QUALITÉ DE L'AIR

Les certificats classent les véhicules en 6 catégories en fonction de leur motorisation et de leur date de première immatriculation.

Basés sur un système de macarons de couleur, ils permettent de limiter la circulation des véhicules les plus polluants lors des pics de pollution.

SANS CERTIFICAT



vif mag / n° 05 / mars 2017

Expression des groupes politiques

GROUPE DES ÉLUS **DE LA MAJORITE**

RÉUSSIR ENSEMBLE L'AVENIR DE VIF

VIF PLUS, SOLIDAIRE ET CITOYENNE

Après avoir présenté le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) lors du conseil municipal du 9 février dernier, nous allons entrer dans le concret avec le vote du budget en mars.

La stratégie mise en place depuis 2015 en matière de maîtrise des finances a porté ses fruits pour 2017. En effet, grâce aux efforts consentis, la Municipalité n'augmentera pas les taux d'impôts communaux.

Nous poursuivrons notre plan, malgré les baisses continuelles des dotations de l'État, pour asseoir notre politique de stabilisation financière. Comme en 2016, nous nous évertuerons à contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement, à optimiser les recettes en sollicitant des subventions et des participations, à rechercher des sources d'économies auprès des fournisseurs, à rationaliser les achats, à revisiter la fiscalité, à renégocier nos emprunts, à revoir la politique de recrutement, à mutualiser des services autant que faire se peut, à dimensionner les investissements à la taille de la commune...



C'est donc un travail continuel auquel nous nous attachons. Notre objectif est clair, mais non simple : faire perdurer des services de qualité en direction des Vifois, tout en pesant sur les variables susceptibles de subir une pondération. Chaque piste d'économie est et sera exploitée, chaque secteur scruté, tout en nous assurant d'un juste équilibre. La conjoncture nationale, comme la locale, ne peuvent admettre autre chose. Il convient de poursuivre dans cette voie si nous voulons que Vif continue à se développer dans la plus grande harmonie et préserve son avenir. Vous pouvez être assurés que la majorité municipale œuvrera dans ce sens.

GROUPE MINORITAIRE

2017, quel avenir et quels projets ?

vifplus@gmail.com 07 81 19 38 73 L'année commence avec son lot d'actualités nationales et, pour Vif, le temps des débats d'orientation budgétaire. Une litanie de plaintes pour commencer : l'Etat ne donne pas à la hauteur de nos attentes et la Métropole nous reprend d'une main une partie de ce qu'elle a donné de l'autre main. Bref, les temps sont durs pour élaborer un budget 2017 équilibré, à la hauteur de nos moyens. Comment le groupe minoritaire « Vif Plus solidaire et citoyenne » peut-il rentrer dans ce schéma fataliste ? Ce n'est pas notre rôle. Nous souhaitons une ville de Vif forte et respectée, des élus qui nous représentent avec fermeté et capables d'argumenter sur le fond, face aux interlocuteurs de tous bords politiques et un projet qui ne se résume pas à régler les dettes du mandat précédent. Pour assurer les compétences et les prestations qui restent du ressort communal, nos services municipaux devront poursuivre leur restructuration sous l'impulsion des élus majoritaires et éviter que les Vifois payent plusieurs fois un même service, aux différents échelons de notre super millefeuille administratif. Quant aux leviers fiscaux que Vif va actionner cette année 2017, il en est un, certes minime mais bien réel, c'est celui de l'abattement général à la base de la Taxe d'Habitation. Traditionnellement généreux à Vif, il le sera moins sur votre avis de TH 2017, ce qui augmentera un peu plus la taxe en question pour les Vifois. Même sans toucher aux taux, il y a toujours moyen d'augmenter un peu la facture...



GROUPE D'OPPOSITION **DE GAUCHE**

vivreensemblevif@orange.fr www.vivreensemblevif.canalblog.com



VIVRE ENSEMBLE À VIF

Il y a presque un an, lors du conseil municipal de février 2016, nous avions invité le Maire et sa majorité à organiser des assises citoyennes des Vifoises et des Vifois, avec pour objectif de débattre ensemble des choix que doit faire la commune à l'occasion du vote du budget. En effet, la baisse des recettes de la commune, comme pour toutes les communes, implique des choix sur les niveaux des services à Vif. D'autres décisions doivent se prendre aussi avec les 49 communes de la Métropole. Ces choix sont trop importants pour être l'affaire de quelques-uns.

A ce jour, nous n'avons pas vu le moindre mouvement de l'actuelle municipalité pour engager une démarche de concertation sur ces questions, ce que nous regrettons.

Et c'est d'autant plus dommage qu'il nous parait urgent de ré-apprendre à imaginer et construire ensemble d'autres possibles pour notre ville dans une époque en plein changement. Nous invitons une fois de plus le Maire à entrer résolument dans l'ère des villes capables de rebondir dans la crise, l'ère des villes en transition. Sans cela, nous serons condamnés au repli sur nous, à la plainte et finalement à la sclérose! La gestion en bon père de famille que le Maire valorise régulièrement est certes nécessaire mais loin d'être suffisante.

Il faut du courage et de la créativité pour aller chercher la participation des habitants. Cela suppose aussi un engagement de chaque citoyen dans les affaires de la cité.

PATRIMOINE

LES AMIS **DE LA VALLÉE DE LA GRESSE**

La sortie annuelle des AVG aura lieu à Romans-sur-Isère le 10 juin 2017, de 7h30 (départ salle polyvalente) à 19h30.

Dans la matinée, une visite guidée nous conduira près du célèbre Jacquemart, une tour du XV^e siècle dotée d'une grosse cloche et d'un automate qui frappe les heures depuis 1429, puis dans la ville basse de Romans, où seront exceptionnellement ouverts les plus beaux hôtels particuliers du centre historique, enfin dans la collégiale Saint-Bernard. Repas dans un restaurant de la Ville.

L'après-midi sera réservée, en visite libre, au Musée international de la chaussure qui possède dans ses collections plus de 20 000 objets de toutes les époques et toutes les latitudes.

Sur le chemin du retour, nous ferons une halte dans une brasserie de Sainte-Eulalie, charmant village situé dans le Royans, à l'entrée des Petits Goulets.

THÉÂTRE

GROUPE **SOLIDARITÉ VIF**

L'association « Groupe Solidarité Vif » propose un spectacle à l'Oriel dans le but de récolter des fonds pour aider à l'hébergement d'urgence.

Destiné aux familles et enfants à partir de 6 ans, le spectacle « Happy end service » écrit et mis en scène par la Cie Les Noodles aura lieu **mercredi** 10 mai à 18h, avec sur scène : Véro Frèche et Yannick Barbe. Le Happy end service est une organisation ultrasecrète chargée de faire régner l'ordre dans les Contes de fées. Pendant des siècles et des siècles, aucun lecteur ne s'aperçut de rien, jusqu'au jour où Gilette, commet l'irréparable, et sème la panique dans les histoires...

Tarif unique: 5 euros

SOLIDARITÉ

NOËL 2016 AVEC LE SECOURS POPULAIRE



Le mercredi 14 décembre 2016, une longue et belle journée pour les 25 bénévoles mobilisés afin d'assurer un bon Noël à quelques 180 personnes, accueillies par les 2 comités de Vif et Vizille et venues en famille, dans la grande Salle de la Locomotive à Vizille.

Avant la remise des jouets, le spectacle très original et plein de poésie de la Compagnie "Vibrations visuelles", mêlant magie, jonglage et

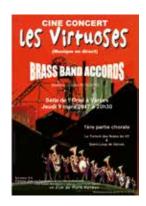
percussions, a ravi petits et grands.

Quant au somptueux goûter préparé par les élèves de l'ENVIL (apprentis cuisiniers) de Pont de Claix, il a été dévoré des yeux avant d'être englouti sans délai. À refaire.

> Secours Populaire Français - Comité de Vif : 1 rue Anoine et Suzanne Buisson à Vif - Tél : 04 76 72 72 89 - vif@spf38.org

CINÉ-CONCERT

LE TORRENT DES NOTES



Ciné-concert Jeudi 9 mars à 20h30 - Oriel - Varces

Rendez-vous pour une soirée exceptionnelle au cours de laquelle sera projeté le film "Les Virtuoses".

La musique de ce film sera interprètée en direct par les 35 musiciens du "Brass-Band-Accords", sous la direction de Cedric Rossero.

En 1ère partie, "Le Torrent des Notes", et les choristes "St-Loup de Varces" chanteront sur des musiques de film (West side story, Mission.....)

> Prix d'entrée 15£ et 13£ en prévente (L'Esprit Vif, 8 rue Champollion à Vif - Le Temps des Fleurs, avenue Joliot-Curie à Varces)

VENTE DE GÉRANIUMS

ASSOCIATION **LOCOMOTIVE**

Comme chaque année, la vente de géraniums pour l'association Locomotive aura lieu le vendredi 28 avril sur le marché de Vif.

Une permanence sera assurée dans la salle située sous la perception le jeudi 27/04 de 14h à 17h.

> Pour une commande : 04 76 72 59 14 à partir du 20 Avril.

ASSOCIATIONS,

cet espace est pour vous!

Vous voulez faire connaître votre activité, présenter vos

ou annoncer votre prochaine manifestation? Rien de plus simple! Il vous suffit de nous adresser un texte et une photo avant le 5 mai 2017 par mail à l'adresse suivante:

communication@ville-vif.fr

Renseignements: Service communication - 04 76 73 58 44











22 AVRIL 3º ÉDITION DE LA FOIRE DE PRINTEMPS

De 10h à 18h, dans le centre de Vif, rue Champollion et place des 11 Otages

Cette année, la ville de Vif organise sa 3^{ème} Foire de printemps qui vous permettra d'embellir vos jardins en rencontrant des horticulteurs et pépiniéristes isérois.

> Pour plus d'informations : Mairie de Vif 04 76 73 50 50 / ville-vif.fr

MARS LA FERME EST À L'ORIEL

Samedi 1^{er} et dimanche 2 avril Oriel et Espace Charles de Gaulle à Varces



Le rendez-vous des animaux, du jardinage et de la gastronomie!

Producteurs locaux, ferme vivante, animations. Manifestation parrainée par Laurent Bouchet, rugbyman du FCG
Entrée: 2,50 € (gratuite - 12 ans)

www.lafermeestaloriel.fr

CULTURE - ANIMATIONS - SPORTS

Samedi 11 mars JOURNÉE DE LA FEMME

2ème Trophée des Vifamazones À partir de 13h, place de la Libération

Raid sportif et culturel 100% féminin, à la découverte du patrimoine de Vif

(Lire en page 8)

Inscription jusqu'au 08/03 : www.ville-vif.fr, rubrique Évènements

Conférence : les femmes dans le sport À 20h, salle polyvalente Louis Maisonnat

Exposition et conférence sur le thème des femmes dans le sport, avec la participation d'une sportive de haut niveau proposée par le CDOS.

Remise des récompenses du Trophée des Vifamazones

Mini conférence sur le thème du sport pour les personnes atteintes de cancer, proposée par l'association CAMI, Sport & Cancer

Vendredi 17 mars à 19h Quingaine contre le racisme et les discriminations: Danse contemporaine

Salle polyvalente

Dans le cadre de la quinzaine, présentation d'un extrait du spectacle de la Cie Joseph AKA.

Ce spectacle de danse contemporaine basé sur le poème d'Aragon « Là où je suis étranger », se nourrit du travail réalisé par la compagnie avec les enfants des écoles de Vif.

Entrée libre

Infos: 04 76 73 58 46

Du 1^{er} au 9 avril 53^e Salon des Artistes Peintres et Sculpteurs de Vif

Salle des fêtes de Vif Exposition d'artistes locaux.

Proposé par la société des Artistes Peintres Sculpteurs de Vif.

Entrée libre

Vendredi 7 auril à 20h Conférence: le développement moteur du bébé Animée par Michelle Forestier, kinésithérapeute - Entrée libre Proposé par le Relais Assistants Maternels

Infos: 04 76 73 50 55 ram@ville-vif.fr

Samedi 8 et dimanche 9 avril

Bourse d'automobiles miniatures

Salle polyvalente Proposé par Mini Auto Club 38 FB

Mercredi 19 avril à 15h Chasse aux œufs

Parc Kiltz Proposé par le Centre social

N'hésitez pas à apporter quelques œufs en chocolat à partager au goûter!

Rens. 04 76 73 50 55



Festival P'tits Mots P'tits Mômes



BOBINES ET FLACONS CIE ARTIFLETTE

Samedi 25 mars à 17h30 - Salle des fêtes

Dans le cadre du Festival P'tits Mots P'tits Mômes, la ville de Vif propose le spectacle jeune public Bobines et Flacons.
Chez Lucette, chaque flacon, chaque petite boîte renferme une histoire, un univers, une comptine connue des enfants. Dans cet univers surgit Marie-Renée, l'araignée qui habite les lieux et qui aimerait vivre sur le devant la scène... Les voilà qui vont devoir apprendre à cohabiter.

Spectacle à partir de 2 ans – Entrée : 4 & Billetterie : Médiathèque Champollion-Figeac

Mercredi 26 avril de 10h à 17h30

Printemps des générations

Salle polyvalente Rencontre intergénérationnelles autour d'épreuves diverses (culture générale, concours photo, etc.)

(Lire en page 5)

Proposé par le Conseil Municipal Jeunes

Rens. 04 76 73 58 46 / responsable.jeunes@ ville-vif.fr

Samedi 29 avril à 17h Conférence sur l'Égypte

Les hiéroglyphes, l'écriture sacrée des anciens Égyptiens

Salle des fêtes Animée par Nicole Lurati Entrée Libre Proposée par Champollion à Vif

Samedi 13 mai Visite du Genevrey

L' Office du Tourisme de Grenoble-Alpes Métropole organisera une visite historique du hameau du Genevrey. Les curiosités majeures du Genevrey sont l'église Sainte-Marie, qui présente sur le tympan de sa porte d'entrée une remarquable « Vierge au manteau », et les fameux fours « biberons » créés au XIX^e siècle par le cimentier Joseph Vicat

S'inscrire à l'accueil de l'Office du Tourisme – 14, rue de la République, Grenoble – ou en ligne sur le site grenoble-tourisme.com.

Guide: Alain Faure.

Dimanche 21 mai 30^{ème} Foire au grenier

salle polyvalente et plateaux sportifs

Proposé par le Sou des écoles de Vif

Entrée libre

Dimanche 21 mai Triathlon AREA du Trièves

sur l'autoroute A51 *Lire en page 7*

Mercredi 21 juin Fête de la musique

Dans le centre-bourg de Vif Retrouvez le programme en mai sur le site de la ville : ville-vif.fr, rubrique Évènements

Rens. 04 76 73 50 87

Samedi 24 juin Nouvel An Égyptien

Salle polyvalente Manifestation proposée par *Champollion à Vif*

MÉDIATHÈQUE

Médiathèque

Champollion-Figeac 24B avenue de Rivalta Tél. 04 76 73 50 54 http://bibliothequevif. biblixnet.com

Lundi 6 mars de 14h à 16h

Atelier d'écriture

Animé par Véronique Pédréro de l'association Poussières d'Histoires En lien avec l'expo photo *Les mains à l'ouvrage* Inscription à la médiathèque

Lundi 27 mars de 16h à 19h

Modelage en direct

Modelage en direct sur terre, en lien avec l'expo photo *Les mains à l'ouvrage* Animé par Véronique

Animé par Véronique Pédréro

Jeudi 6 avril à 18h30 Rencontre-dédicace avec L'auteur Serge Joncour

Prix Interalliés 2016 pour son roman *Repose-toi sur moi* - Entrée libre

Vendredi 12 mai à 10h30 Rencontre-dédicace avec L'auteur Cécile Coulon

Pour la parution de son dernier ouvrage *3 saisons d'orage -* Entrée libre



FESTIVAL DU MOUVEMENT

Vendredi 2 et samedi 3 juin Dans le centre de Vif, parc Champollion et salle polyvalente

Cette année, la ville de Vif organise la 7^{ème} édition du Festival du Mouvement, mélangeant spectacles de danse, cirque et art de rue, pour vous faire vivre des moments poétiques et magiques.

Retrouvez le programme complet en mai dans votre boîte aux lettre et sur le site de la ville :

> ville-vif.fr, rubrique Évènements



L'UT4M EN PLEINE PRÉPARATION

Du 16 au 19 août, l'Ultra Tour des 4 Massifs empruntera pour la cinquième année les chemins de Belledonne, de la Chartreuse, du Vercors et l'Oisans pour une course déjà considérée comme une épreuve majeure de l'ultra trail.

Poursuivant cette année encore sa participation à l'évènement, Vif accueillera les coureurs à l'arrivée de la première étape du challenge (160 km) et de l'UT4M 40 Vercors, le mercredi 16 août. Le lendemain, la ville hébergera le départ de la deuxième étape du challenge et de l'UT4M 40 Oisans qui reliera Vif à Rioupéroux.

UT4M CHERCHE BÉNÉVOLES!

L'équipe de l'UT4M est toujours à la recherche de bénévoles pour l'aider dans l'organisation et le bon déroulement de l'épreuve. Vous êtes motivé et avez quelques heures à consacrer à cette belle aventure ? Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur le site de l'UT4M

> http://ut4m.fr/benevoles Rens. benevoles@ut4m.fr

18 | PUBLICITÉS













Communication Edition Regie publicitaire

PUBLI Z

8, rue de Mayencin 38400 Saint Martin d'Hères

04 76 44 63 76









HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

SERVICE ACCUEIL/ÉTAT CIVIL

Tél. 04 76 73 50 50

Fax: 04 76 73 50 60
• Du lundi au mercredi:

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30 • Jeudi : 9h30 – 12h et 13h30 – 17h30

• Vendredi : 8h30 – 12h et 13h30 – 17h

SERVICE SCOLAIRE

Tél. 04 76 73 50 78 scolaire.jeunesse@ville-vif.fr

• Lundi : 13h30 – 17h

Mardi: 8h30 – 12h / 13h30 – 18h
Mercredi: 8h30 – 12h / 13h30 – 17h

Jeudi : 13h30 – 18hVendredi : 8h30 – 13h

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Tél. 04 76 73 73 00

service.associations@ville-vif.fr

Lundi: 10h – 12h / 15h – 17h
Mardi: 8h30 – 10h30 / 15h – 17h

Margardi: 8h30 – 10h30 / 15h – 17h

Mercredi : 8h30 – 10h30
Jeudi : 09h30 – 12h / 15h-17h

• Vendredi : 10h – 12h

LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Tél. 04 76 73 50 84 accueil.ctm@ville-vif.fr

• du lundi au vendredi : 8h - 12h

LE SERVICE URBANISME

Tél. 04 76 73 50 53 urbanisme@ville-vif.fr

 Lundi: 8h30 – 12h (sur rendez-vous uniquement)

Mardi: 8h30 – 12hMercredi: 8h30 – 12hJeudi: 9h30 – 12h

Vendredi: 8h30 – 12h / 13h30 – 17h
 (après-midi sur rendez-vous uniquement)

MÉDIATHÈQUE CHAMPOLLION-FIGEAC

24 B avenue de Rivalta

Tél. 04 76 73 50 54 accueil.bibliotheque@ville-vif.fr

• Lundi: 16h - 19h

• Mercredi : 9h – 12h / 14h – 19h

Vendredi : 16h – 18hSamedi : 9h – 12h

CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE - ESPACE OLYMPE DE GOUGES

Place Jean Couturier

Tél. 04 76 73 50 55 accueil.odg@ville-vif.fr

Lundi au mercredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h30

• Jeudi : 8h30 - 12h

• Vendredi: 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- GUILLEMINOT Mila le 28/11/2016
- AMBREGNA Mayan le 29/11/2016
- CAMPORATO Matteo le 03/12/2016
- PREVOTEAU Loïse le 06/12/2016
- BARREIROS Elise le 13/12/2016
- **BASSARD Louis** le 22/12/2016
- GRUGET NARBONA James le 27/12/2016
- FERNANDES Lucas le 04/01/2017
- MAGNIER COSTE Hugo le 21/01/2017
- TÉTARD Léna le 25/01/2017
- ALBERTIN Manon le 28/01/2017
- FEGE Axel le 01/02/2017

MÉTROPOLE APAISÉE

Au 1er juillet 2016, 35 communes sont entrées dans la logique de « Métropole apaisée » avec comme conséquence, la généralisation de la vitesse à 30 km/h sur de nombreux axes de circulation.

Le code de la route a changé dans ces communes avec un principe :

30 km/h c'est la règle 50 km/h c'est l'exception.

Dans les villes et les villages, la vitesse est limitée à 30 km/h **pour tous les véhicules**. Rouler à 50 km/h reste autorisé sur les grands axes **repérés par un marquage au sol**. Grenoble-Alpes Métropole est la première agglomération française à généraliser la vitesse de 30 km/h dans les villes et les villages. Cette réglementation innovante s'inscrit dans le cadre de la loi sur la transition énergétique votée en juillet 2015.

> Plus d'informations sur : www.lametro.fr/metropoleapaisee



NOUVELLE ENTREPRISE

PISCINES BIO RIVA

Une nouvelle entreprise a vu le jour à Vif au mois de janvier. Il s'agit de la société Bio Riva, dirigée par Christian NIER, qui propose l'installation de piscines esthétiques construites dans des matériaux naturels.

Piscines BIO RIVA - Christian NIER - 16 rue Marcel Paul -38450 Vif - 06 25 32 64 93 piscines.bio.riva@gmail.com





GARAGE IMBERT SAS

Réparateur Agréé

104, cours Saint-André 38800 LE PONT-DE-CLAIX



Vente voitures neuves et occasions Dépannage - Remorquage 24h/24 Carrosserie - Peinture Réparations toutes marques 4 X 4

CITROËN **NEMO** Venez la découvrir Tél. 04 76 98 84 62 j.marcimbert@wanadoo.fr

















www.taxivifois.fr

Michel SAYETTAT - 4, rue de l'Industrie - 38450 VIF

RENAULT La vie, avec passion

3 Agences RENAULT DACIA à votre service



plus de proximité • plus de facilité • plus de convivialité

Vente Véhicules Neufs et Occasions

Mécanique et Carrosserie **toutes marques** - Agréé Assurances Prêt de Véhicule Gratuit

Location RENAULT rent Véhicules Tourismes et Utilitaires

VIF-AUTOSERVICES VIF 04 76 90 23 63 contact@renaultvif.frLANCEY-AUTOSERVICES LANCEY 04 76 71 42 14 contact@renaultlancey.fr
GIÈRES-ETS GARCIA 04 76 89 41 42 contact@renaultgieres.fr

24*/7J: Dépannage sur place ou remorquage - 04 76 89 42 19